



Service cantonal des contributions
Inspection fiscale
Rue Joseph-Piller 13
Case postale,
1701 FRIBOURG
T +41 26 305 34 84 www.fr.ch/scc

1. SITUATION PERSONNELLE/ AJOUTER CONJOINT SI MARIÉ OU PARTENARIAT ENREGISTRÉ

N° de contribuable :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse:	Adresse:
Lieu :	Lieu :
Date de naissance :	Date de naissance :

Vous pouvez indiquer les montants dans la monnaie du pays concerné. Pour la taxation, les montants seront convertis en CHF selon le taux de change de l'année concernée, disponible sous <https://www.ictax.admin.ch/extern>

2. IMMEUBLES SITUÉS À L'ÉTRANGER NON DÉCLARÉS

La fortune immobilière comprend tous les immeubles (appartements, maisons, terrains, etc.) dont vous êtes propriétaire au 31 décembre de l'année concernée.

Pour chaque immeuble situé à l'étranger que vous n'avez pas déclaré les 10 dernières années, réunissez les pièces justificatives indiquées ci-dessous et joignez-les à ce formulaire.

- » Un document officiel attestant de la valeur marchande du bien (dernière taxation du bien où figure la valeur cadastrale ou patrimoniale, estimation du géomètre, acte d'achat, etc.), de sa localisation et de la date à partir de laquelle vous en êtes devenu propriétaire (certificat d'héritier ou de partage, acte d'achat par exemple).

Exemples :	Portugal:	> « AT, <i>Certidao de Teor Prodio Urbano</i> : « <i>valor patrimonial actual</i> » oder « <i>Imposto Municipal sobre imóveis</i> : « <i>valor Patrimonial</i> »
	Italie :	> « <i>Agenzia entrate, Visura per soggetto</i> »
	France :	> « <i>taxes d'habitation et avis d'imposition taxes foncières</i> »
	Espagne :	> « <i>certificado de pago : valor cadastral</i> »
	Allemagne :	> « <i>Schätzungswert</i> »
	Autres pays :	>

- » Si l'immeuble est loué : le contrat de bail ou tout autre document attestant des loyers encaissés pour les années concernées (taxation officielle des loyers dans le pays concerné).
- » Si l'immeuble n'est pas loué, une valeur locative nette sera prise en considération à raison de 2.5 % de la valeur marchande prise en compte.
- » La valeur fiscale des immeubles sera calculée selon le calcul pour l'estimation des valeurs locatives et fiscales des immeubles non agricoles.

RECAPITULATION IMMEUBLE(S)

Pour chaque année concernée, additionnez les valeurs de vos immeubles situés à l'étranger non déclarés.

* = Valeur locative nette (après déduction des frais d'entretien forfaitaires)

Année	Valeur marchande	* Valeur locative nette (2.5%)
2014		
2015		
2016		
2017		
2018		
2019		
2020		
2021		
2022		
2023		

3. DETTES HYPOTHÉCAIRES

Dans la mesure où une dette hypothécaire a été contractée pour financer l'immeuble non déclaré, joindre les attestations bancaires des intérêts annuels payés et du solde de l'emprunt pour chaque année concernée.

Année	Solde du capital emprunté	Intérêts
2014		
2015		
2016		
2017		
2018		
2019		
2020		
2021		
2022		
2023		

4. VOTRE FORTUNE MOBILIÈRE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE FORTUNE NON-DÉCLARÉS

Celle-ci comprend notamment les comptes bancaires, les placements en titres, les créances (prêts), les participations dans les sociétés, assurances-vie, collection d'art, collection de voitures, coffre-fort, argent cash, etc.

Les documents suivants sont demandés sur 10 ans	
Comptes bancaires	Attestations bancaires au 31 décembre de chaque année concernée avec le solde du compte et les intérêts échus
Placements en titres	Relevés fiscaux au 31 décembre de chaque année concernée desquels ressortent le montant de la fortune et les rendements.
créances	Darlehensvertrag
Autres éléments	Pièces justificatives (certificat d'actions, contrat d'assurance-vie, estimation d'objets d'art ou de voitures de collection à leur valeur marchande, etc.)

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS DE FORTUNE MOBILIÈRE NON-DÉCLARÉE

Rendements bruts

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Intérêts des comptes										
Dividendes de titres										
Total										

Fortune

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Comptes bancaires										
Titres										
Ass.-vie.										
Autres										
Total										

5. AUTRES ÉLÉMENTS DE REVENUS NON-DÉCLARÉS

Pour chaque revenu non déclaré les 10 dernières années, réunissez les documents justificatifs pour chaque année concernée, qui doivent être annexés à ce formulaire. Vous pouvez également joindre les justificatifs des déductions que vous demandez.

RÉCAPITULATION DES AUTRES ÉLÉMENTS DE REVENUS NON-DÉCLARÉS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Salaires										
Rente (étrangère), retraite, invalidité, rente de veuve, veuf, etc.										
Pension alimentaire										
Déductions (repas, trajets, etc.)										
Total										

6. QUELLE EST L'ORIGINE DES MONTANTS NON DÉCLARÉS ?

Indiquez ici d'où proviennent vos immeubles et montants non déclarés, (par exemple une succession ou économies accumulées sur les années). Une évolution de fortune peut être faite.

Les éléments de revenu et fortune non déclarés doivent figurer dans la dernière déclaration d'impôt à déposer.

7. COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS

- Je confirme/nous confirmons que je revendique/ nous revendiquons pour la première fois le droit de bénéficier des dispositions sur la dénonciation spontanée non punissable (art. 194a, 220 al. 3 LICD et 153a et 175, al. 3 LIFD).
- J'atteste/nous attestons avoir rempli ce formulaire de dénonciation spontanée complètement et conformément à la vérité.

Lieu et date :


***Le présent formulaire et les pièces justificatives doivent être retournés à
Service cantonal des contributions, Inspection fiscale, Rue Joseph-Piller 13, 1700 Fribourg***

Echange automatique de renseignements

Dans le cadre d'une procédure automatisée qui sera opérationnelle à compter de l'année civile 2018, les autorités fiscales suisses vont recevoir des renseignements sur les comptes bancaires (et comptes auprès d'organismes de placement collectif et d'assurances) détenus à l'étranger et sur leurs détenteurs. Grâce à cet échange automatique de renseignements (EAR), l'autorité fiscale pourra identifier des comptes non déclarés (soustractions). Jusqu'à ce que l'échange de renseignements commence, l'autorité fiscale continue d'appliquer les règles de la dénonciation spontanée tant qu'aucune procédure de soustraction n'est ouverte.

L'exemple ci-dessous démontre le verso de l'annexe 04 (Etat des immeubles) de la déclaration d'impôt.

ETAT DES IMMEUBLES AU 31.12.2017 (EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER)

		Liegenschaft 1	Liegenschaft 2	Liegenschaft 3	Liegenschaft 4	Liegenschaft 5	Liegenschaft 6		
1. Numéro fédéral									
2. Numéro art. Registre foncier									
GÉNÉRALITÉS								La présente formule doit être complétée uniquement si vous êtes propriétaire de plus d'un immeuble	
3. Canton ou Etat étranger		<i>Espagne</i>	<i>Portugal</i>						
4. Commune de situation									
5. Rue et numéro ou lieu-dit									
6. Genre d'immeuble		<i>Appartement</i>	<i>villa</i>						
7. Superficie du terrain									
8. Année de construction (fin des travaux)		<i>2003</i>	<i>2005</i>					TOTAUX À REPORTER DANS LA DÉCLARATION D'IMPÔT	
VALEURS FISCALES									
9. Immeuble privée		<i>54'000</i>	<i>81'200</i>						3.310
10. Commercial ou agricole									3.320/3.330
RENDEMENTS / FRAIS								REVENU	CODE
11. Valeur locative	2017	<i>2'500</i>	<i>3'700</i>						3.310
12. Valeur locative commerciale ou agricole	2017								3.320/3.330
13. Loyers	2017								3.340
14. Fermages	2017								3.343
15. Valeur locative d'un droit d'habitation cédé à un tiers	2017								3.345
16. Autres rendements	2017								3.350
Frais d'entretien	2017								4.310
17. Type									
Immeuble privé									4.310
Commercial / agricole									4.313/315